

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 29 SEPTEMBRE 2011

### **Adoption des rapports 2010 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement :**

Monsieur le Maire donne lecture des rapports annuels où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la lecture de ces rapports.

### **Droit de préemption urbain :**

Le Conseil Municipal décide d'instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines « U » et à urbaniser « AU » du plan local d'urbanisme et rappelle que Monsieur le Maire possède délégation du Conseil Municipal pour exercer ce droit.

### **Recherche en responsabilité station épuration :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice au nom de la commune pour tenter une recherche en responsabilité concernant les désordres constatés à la station d'épuration.

### **Convention avec l'association refuge animalier de Salbris :**

Le Conseil Municipal concède à la fourrière du refuge de Salbris la mise en fourrière des chats et des chiens trouvés errant sur la commune, approuve la convention qui lui est présentée et autorise le Maire à la signer.

### **Vente de bois de chauffage :**

Le Conseil Municipal prend acte que la vente aura lieu le 25 novembre 2011 à 18 heures à la mairie de Souesmes, précise que la période d'inscription est fixée du 2 novembre 2011 au 19 novembre 2011 et fixe le prix de vente à 4 €/stère pour le bois sur pied et à 30 €/stère pour le bois façonné.

### **Rapports de la CLETC :**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) du 6 juillet 2011 portant sur la révision des transferts de charges et le rapport du 21 septembre 2011 portant sur le transfert de recettes.

### **Dispositif actes :**

Le Conseil Municipal approuve le principe de la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

### **Vœu cotisation CNFPT :**

Le Conseil Municipal de Souesmes demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour les employeurs territoriaux, pour la formation professionnelle de leurs agents.

### **C.I.I.D :**

Le Conseil Municipal élit 2 délégués pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- Monsieur Jean-Michel DEZELU – délégué titulaire
- Madame Dominique RAIMBAULT – déléguée suppléante

### **Retrait de Loreux de la C.C.S.R. :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune de Loreux se retire de la C.C.S.R.